

COMPTES ANNUELS

ASSOC INSTITUT EUROPIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ASSOC INSTITUT EUROPIA

SOMMAIRE

Bilan	**3**
Bilan Actif	**4**
Bilan Passif	**5**
Compte de résultat	**6**
Compte de résultat	**7**

Bilan



BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				4		5
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, ...	18 666	2 680	15 986			
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes					5 600	
Immobilisations corporelles				1		3
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	15 694	10 599	5 095		3 594	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						1
Participations	15		15			
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	583		583		583	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	34 958	13 278	21 679	6	9 776	9
Stocks et en-cours						
Créances				42		83
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	30 000		30 000		10 000	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	13 525		13 525		76 578	
Charges constatées d'avance	115 564		115 564		1 605	
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	193 915		193 915	52	8 660	8
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	353 003		353 003	94	96 844	91
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	387 961	13 278	374 683	100	106 620	100

BILAN PASSIF

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise		3		12
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	12 574		12 574	
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	46 345	12	55 941	52
Excédent ou déficit de l'exercice	36 157	10	-9 595	-9
Situation nette (sous-total)	95 077	25	58 920	55
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	95 077	25	58 920	55
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques	3 779	1		
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)	3 779	1		
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	16 321	4	39 213	37
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	9 493	3	6 974	7
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	13		14	
Produits constatés d'avance	250 000	67	1 500	1
TOTAL DES DETTES (IV)	275 827	74	47 701	45
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	374 683	100	106 620	100

Compte de résultat



COMPTE DE RÉSULTAT

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	6 980	10 805	-3 825	-35
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	5 227	18 469	-13 242	-72
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services				
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	353 833	313 500	40 333	13
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	7 239		7 239	
Mécénats	102 000	60 200	41 800	69
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		24 000	-24 000	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	66 019	45 331	20 688	46
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	541 298	472 305	68 993	15
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	373 807	361 707	12 100	3
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 052	957	94	10
Salaires	91 724	91 576	147	
Cotisations sociales	29 262	25 246	4 016	16
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 506	2 339	3 167	135
Dotations aux provisions	3 779		3 779	
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	11	81	-71	-87
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	505 141	481 908	23 233	5
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	36 157	-9 603	45 760	477

COMPTE DE RÉSULTAT

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)				
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	36 157	-9 603	45 760	477
Produits exceptionnels (V)		7	-7	-100
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		7	-7	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	541 298	472 312	68 986	15
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	505 141	481 908	23 233	5
EXCÉDENT OU DÉFICIT	36 157	-9 595	45 753	477
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	25 200	32 440	-7 240	-22
Prestations en nature	60 500	57 500	3 000	5
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	85 700	89 940	-4 240	-5
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	60 500	57 500	3 000	5
Prestations en nature				
Personnel bénévole	25 200	32 440	-7 240	-22
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	85 700	89 940	-4 240	-5
TOTAL	36 157	-9 595	45 753	477

Expertise comptable
Commissariat aux comptes

Institut EUROPIA
Association Loi 1901
Data Corp – Starter Business Center
SBC Centre d'affaires
2000 route des Lucioles
Les Algorithmes Bât A – Thalès
06410 BIOT

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

jb audit conseil

56, rue Saint-Philippe - 06000 Nice
Tél : 04 93 86 50 86 - Fax : 04 93 86 09 86
Web : www. jbaudit.com – E-mail : secretariat@jbaudit.com
Bureaux à Antibes, Beaulieu-sur-Mer, Cannes, Mouans-Sartoux, Nice

MEMBRE JPA INTERNATIONAL
Réseau international d'experts indépendants
Présents en France et dans 50 pays

SAS au capital de 46 650 € • RCS Nice 352 085 609 • Siret 352 085 609 00027 • APE 6920Z • Intracom. FR 74 352 085 609 • Inscrit à l'ordre Région de Marseille • Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Expertise comptable
Commissariat aux comptes

Institut EUROPIA
Association Loi 1901
Data Corp – Starter Business Center
SBC Centre d'affaires
2000 route des Lucioles
Les Algorithmes Bât A – Thalès
06410 BIOT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 août 2026 de l'association Institut EUROPIA

Rapport établi sur 3 pages et 17 pages d'annexes

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, selon lettre de mission du 9 juin 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Institut EUROPIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation – Changement de méthodes comptables

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06, exposées au paragraphe « introduction de l'annexe comptable », pages 20-30 de l'annexe comptable et ayant trait à l'application comptable du susdit règlement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons été amenés à apprécier les principes de continuité d'exploitation et la permanence des méthodes comptables dans l'établissement de vos comptes, et notamment vérifié l'indépendance des exercices, la préparation des manifestations 2026, ayant démarré tôt en 2025.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 29 juillet 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NICE, ce jour 31 juillet 2026

Le Responsable du dossier,
Jean-Louis BOTTERO,

Commissaire aux Comptes.

Pour la SAS JB AUDIT CONSEIL,
Xavier BOTTERO,

Commissaire aux Comptes titulaire.

BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				4		5
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, ...	18 666	2 680	15 986			
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes					5 600	
Immobilisations corporelles				1		3
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	15 694	10 599	5 095		3 594	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						1
Participations	15		15			
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	583		583		583	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**34 958**	**13 278**	**21 679**	**6**	**9 776**	**9**
Stocks et en-cours						
Créances				42		83
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	30 000		30 000		10 000	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	13 525		13 525		76 578	
Charges constatées d'avance	115 564		115 564		1 605	
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	193 915		193 915	52	8 660	8
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	**353 003**		**353 003**	**94**	**96 844**	**91**
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	**387 961**	**13 278**	**374 683**	**100**	**106 620**	**100**

BILAN PASSIF

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise		3		12
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	12 574		12 574	
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	46 345	12	55 941	52
Excédent ou déficit de l'exercice	36 157	10	-9 595	-9
Situation nette (sous-total)	**95 077**	**25**	**58 920**	**55**
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	**95 077**	**25**	**58 920**	**55**
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques	3 779	1		
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)	**3 779**	**1**		
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	16 321	4	39 213	37
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	9 493	3	6 974	7
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	13		14	
Produits constatés d'avance	250 000	67	1 500	1
TOTAL DES DETTES (IV)	**275 827**	**74**	**47 701**	**45**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	**374 683**	**100**	**106 620**	**100**

jb audit conseil

COMPTE DE RÉSULTAT

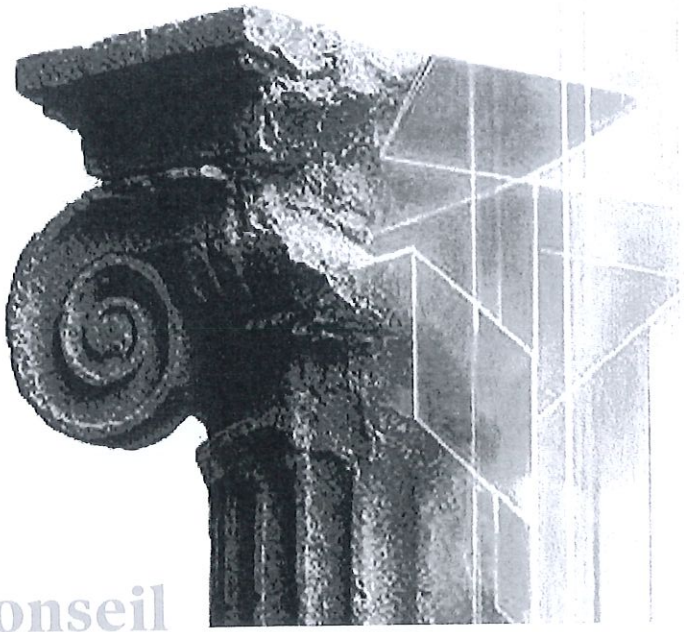
	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	6 980	10 805	-3 825	-35
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	5 227	18 469	-13 242	-72
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services				
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	353 833	313 500	40 333	13
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	7 239		7 239	
Mécénats	102 000	60 200	41 800	69
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		24 000	-24 000	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	66 019	45 331	20 688	46
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**541 298**	**472 305**	**68 993**	**15**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	373 807	361 707	12 100	3
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 052	957	94	10
Salaires	91 724	91 576	147	
Cotisations sociales	29 262	25 246	4 016	16
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 506	2 339	3 167	135
Dotations aux provisions	3 779		3 779	
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	11	81	-71	-87
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**505 141**	**481 908**	**23 233**	**5**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**36 157**	**-9 603**	**45 760**	**477**

jb audit conseil

COMPTE DE RÉSULTAT

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)				
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**36 157**	**-9 603**	**45 760**	**477**
Produits exceptionnels (V)		7	-7	-100
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		**7**	**-7**	**-100**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**541 298**	**472 312**	**68 986**	**15**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	**505 141**	**481 908**	**23 233**	**5**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**36 157**	**-9 595**	**45 753**	**477**
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	25 200	32 440	-7 240	-22
Prestations en nature	60 500	57 500	3 000	5
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	**85 700**	**89 940**	**-4 240**	**-5**
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	60 500	57 500	3 000	5
Prestations en nature				
Personnel bénévole	25 200	32 440	-7 240	-22
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	**85 700**	**89 940**	**-4 240**	**-5**
TOTAL	**36 157**	**-9 595**	**45 753**	**477**

Annexe des comptes annuels



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

L'objet social de l'entité est :

L'Institut EuropIA est une association à but non lucratif ayant pour objet de fédérer les acteurs de l'Intelligence Artificielle (IA) et des nouvelles technologies, de promouvoir l'humain au cœur de l'IA et des nouvelles technologies, et de communiquer sur l'IA et les nouvelles technologies afin d'en favoriser le développement et d'étendre la visibilité de leurs diverses applications auprès du public.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

L'Institut EuropIA a poursuivi sa mission de sensibilisation et de formation du grand public aux enjeux de l'Intelligence Artificielle. Les actions menées sont :
- organisation d'événements : conférences, festivals visant à informer et éduquer sur les enjeux de l'IA
- partenariats : collaboration avec des institutions, des entreprises
- activité éditoriale, publication d'ouvrages abordant toutes les thématiques liées à l'IA
- création et fédération d'associations soeurs autonomes à l'étranger fonctionnant sur le même modèle et suivant les mêmes principes que l'UE.

Les moyens mis en oeuvre sont :

Pour réaliser ses missions, l'institut EUROPIA mobilise :
- une équipe dédiée : membres du Bureau, bénévoles, intervenants, conférenciers
- réseaux et partenariats : collaboration avec des acteurs clés du domaine de l'IA
- ressources matérielles et numériques : utilisation de locaux adaptés pour l'organisation d'événements, de plateformes numériques pour la diffusion de contenu
- financements : obtention de subventions publiques, de dons, de cotisations pour soutenir les activités de l'association

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 374 682,98 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 36 157,25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COTISATIONS

Informations concernant la comptabilisation des cotisations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association ASSOC INSTITUT EUROPIA.
- L'association ASSOC INSTITUT EUROPIA est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

On constate pour l'année 2025, une évaluation des contributions volontaires des membres du Bureau à savoir Marco LANDI et Christian VANDELLI d'un montant de 25 200€. Ces personnes assument respectivement la direction générale et la direction administrative et financière de l'association.

On constate également pour l'année 2025, l'organisation de 17 événements et conférences dont la contribution des bénévoles est évaluée à 60 500€.

jb audit conseil
JPA INTERNATIONAL

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	5 600		18 666
TOTAL	**5 600**		**18 666**
Immobilisations corporelles			
Matériel de bureau, informatique & mobilier	11 366		4 329
TOTAL	**11 366**		**4 329**
Immobilisations financières			
Autres participations			15
Prêts et autres immobilisations financières	583		
TOTAL	**583**		**15**
TOTAL GENERAL	**17 548**		**23 010**

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		5 600	18 666	
TOTAL		**5 600**	**18 666**	
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau, informatique & mobilier			15 694	
TOTAL			**15 694**	
Immobilisations financières				
Autres participations			15	
Prêts et autres immobilisations financières			583	
TOTAL			**598**	
TOTAL GENERAL		**5 600**	**34 958**	

jb audit conseil

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles				2 680		2 680
TOTAL				**2 680**		**2 680**
Immobilisations corporelles						
Matériel de bureau, informatique			7 772	2 827		10 599
TOTAL			**7 772**	**2 827**		**10 599**
TOTAL GENERAL			**7 772**	**5 506**		**13 278**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent pour 76K€ à des charges déjà engagées en 2025 pour les événements du WAICF et du WAIFF 2026.

	Montant
Exploitation	115 564
TOTAL	**115 564**

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir correspond à une redevance suite à la concession d'une licence d'exploitation sur la marque WAIFF à périmètre de 2025 mais encaissée en 2026.

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	30 000
Autres créances	12 860
TOTAL	**42 860**

jb audit conseil

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	12 574				12 574
Report à nouveau	55 941			9 595	46 346
Excédent ou déficit de l'exercice	-9 595		45 752		36 157
TOTAL	**58 920**		**45 752**	**9 595**	**95 077**

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

En 2025, les ressources de l'association se répartissent comme suit :
- adhésions : les cotisations versées s'élèvent à 6 980€
- dons : l'association a reçu au cours de l'exercice des dons pour un montant total de 102 000€
- activités à caractère lucratif : l'association réalises des recettes issues d'activités accessoires à but lucratif, dont la vente de livres pour un montant de 5 226.60€, une redevance de 50% sur la marque du WAICF pour un montant de 36 018€ ainsi qu'une redevance sur la concession de la licence d'exploitation de la marque WAIFF de 30 000€.

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursement		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
ADHESIONS / COTISATIONS		6 980				6 980	
DONS		102 000				102 000	
ACTIVITES A CARACTERE LUCRATIF		71 245				71 245	
TOTAL		**180 225**				**180 225**	

jb audit conseil
JPA INTERNATIONAL

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	16 321	16 321		
Personnel et comptes rattachés	2 874	2 874		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 209	6 209		
Autres impôts et taxes assimilées	161	161		
Autres dettes	13	13		
Produits constatés d'avance	250 000	250 000		
TOTAL	**275 578**	**275 578**		

jb audit conseil

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Le produit constaté d'avance concerne une subvention 2026 perçue en 2025.

	Montant
Exploitation	250 000
TOTAL	**250 000**

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 108
Dettes fiscales et sociales	4 142
TOTAL	**19 250**

jb audit conseil

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Aucune sureté réelle constatée en garantie des dettes.

jb audit conseil

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	4 000	7 970
TOTAL	**4 000**	**7 970**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EFFECTIFS MOYENS

Au cours de l'exercice 2025, l'association a employé 6 personnes.

Cela représente un effectif en équivalent temps plein (ETP) de 4, dont 4 femmes.

De plus, nous n'avons pas appréhendé les indemnités de fin de carrière car les anciennetés ne sont pas signficatives (existence de l'institut EUROPIA depuis 05/2019).

jb audit conseil

Expertise comptable
Commissariat aux comptes

Institut EUROPIA
Association Loi 1901
Data Corp – Starter Business Center
SBC Centre d'affaires
2000 route des Lucioles
Les Algorithmes Bât A – Thalès
06410 BIOT

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées présentées à l'assemblée générale annuelle du 26 août 2025 relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport établi sur 2 pages

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,
Mesdames et Messieurs les Adhérents de l'Association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données par votre gouvernance, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.
Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE VOTRE ASSEMBLEE

Conventions nouvelles intervenues au cours de l'exercice clos le 31.12.2025

Aucune convention nouvelle ne nous a été communiquée.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR VOS ORGANES DELIBERANTS

Néant

jb audit conseil
56, rue Saint-Philippe - 06000 Nice
Tél : 04 93 86 50 86 - Fax : 04 93 86 09 86
Web : www. jbaudit.com - E-mail : secretariat@jbaudit.com
Bureaux à Antibes, Beaulieu-sur-Mer, Cannes, Mouans-Sartoux, Nice

MEMBRE JPA INTERNATIONAL | Réseau international d'experts indépendants
Présents en France et dans 50 pays

SAS au capital de 46 650 € • RCS Nice 352 085 609 • Siret 352 085 609 00027 • APE 6920Z • Intracom. FR 74 352 085 609 • Inscrit à l'ordre Région de Marseille • Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Autres conventions avec des personnes morales ou physiques liées :

Néant

Autres conventions règlementées

Néant

Conventions ayant pris fin en 2025

Néant

Fait à NICE, ce jour 31 juillet 2026

Le Responsable du dossier,
Jean-Louis BOTTERO,

Commissaire aux Comptes.

Pour la SAS JB AUDIT CONSEIL,
Xavier BOTTERO,

Commissaire aux Comptes titulaire.